

Guide des JDL

15 · 16 · 17 NOVEMBRE 2016

JOURNÉES du LYCÉEN

parcours d'avenir

BAC
+2

BAC
+3

BAC
+5

BAC
+8

++



CONNECTE-TOI SUR <http://jdl.ac-caen.fr>
service académique d'information & d'orientation

UNICAEEN
UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

académie
Caen



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

onisep



Livret réalisé et mis en page au Service académique d'information et d'orientation de Caen, septembre 2016



CONNECTE-TOI SUR [HTTP://JDL.AC-CAEN.FR](http://jdl.ac-caen.fr)
SERVICE ACADEMIQUE D'INFORMATION & D'ORIENTATION

Journées du Lycéen 15, 16 et 17 novembre 2016

Avant propos

L'opération « **journées du Lycéen** » est un outil pour l'orientation. Il favorise une connaissance concrète des formations proposées dans l'académie de Caen et contribue à la préparation des choix que vous formulerez sur le portail « **Admission Post- BAC** ».

Il vous appartient en effet de vous interroger sur vos atouts, vos faiblesses, vos intérêts, vos ambitions et de les confronter aux exigences et aux réalités des formations et de l'emploi. C'est une démarche d'ouverture, de curiosité et de réalisme qu'il vous faut engager pour effectuer les choix qui seront les mieux adaptés à votre situation personnelle.

Bonne préparation et excellentes visites !

Sommaire

http://jdl.ac-caen.fr : le programme, les inscriptions, les visites	p.4
La fiche de visites	p.5
L'orientation après le bac, quelles démarches ?	p.7
Quelles formations choisir?	p.8
Les principales formations post-bac	p.9
Les domaines de formation présentés	p.10
Préparer ses visites	p.11
Les sites Universitaires en Basse Normandie	p.12
Adresses utiles	p.14



<http://jdl.ac-caen.fr>

Vous trouverez sur le site un guide des formations avec plus de 270 formations post-baccalauréat. Sont indiquées les adresses, les horaires et dates de visites, ainsi que les modalités d'accueil proposées par les établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Caen participant à cette action.

Le programme

le mardi 15 novembre

Les établissements de Caen et de sa périphérie. Domaines des sciences, de l'industrie, des sports, de la santé et de l'agroalimentaire.

Le mercredi 16 novembre

Les établissements de Caen et de sa périphérie. Domaines des lettres, des arts, du tertiaire et du social.

Le jeudi 17 novembre

Les établissements de l'académie à l'exception de ceux de Caen et de sa périphérie. Tous domaines.

Les inscriptions

Adressez-vous, dans votre établissement, à la personne chargée du suivi des journées du lycéen. L'établissement devra vous inscrire du **6 octobre au 8 novembre 2016** inclus et **UNIQUEMENT par l'intermédiaire du site internet** <http://jdl.ac-caen.fr>.

date limite impérative

- 1/ Faites le choix des visites en consultant les propositions des établissements supérieurs de Basse-Normandie sur le site : <http://jdl.ac-caen.fr>
- 2/ Indiquez ensuite sur la fiche de visite (page 5) ou téléchargeable sur le site, quelles sont les visites que vous envisagez d'effectuer (n° des formations choisies, horaires, et dates).
- 3/ Remettez ce document renseigné à la personne chargée de le collecter **AVANT** le 4 novembre 2016.

Si vous n'êtes pas scolarisé, contactez vous-même, à l'avance, le ou les établissements que vous souhaitez visiter.

Les visites

Vous devrez vous munir de **vosre fiche de visites**. **Vous la ferez tamponner** par les établissements d'accueil : la fiche pourra vous être demandée à votre retour. Si vous vous rendez sur les sites universitaires, consultez les modalités d'accueil sur le site JDL et les plans d'accès en page 9.

RESPECTEZ LES HORAIRES

Si vous ne connaissez pas les lieux, prévoyez plus de temps pour être présent à l'heure.

Un questionnaire d'évaluation sera distribué par les établissements d'accueil. Ce questionnaire, à remettre en fin de visite, sera utile à l'établissement pour connaître votre opinion et faire progresser sa présentation lors des futures journées du lycéen.

Fiche de visites

*Après avoir indiqué les visites souhaitées, transmettez cette fiche à la personne chargée des inscriptions.
Se munir d'un double de ce document à faire tamponner par les établissements lors des journées*

1

Numéro de la formation : _____

Intitulé de la formation : _____

Établissement : _____

Date : _____

Horaire de visite : _____

2

Numéro de la formation : _____

Intitulé de la formation : _____

Établissement : _____

Date : _____

Horaire de visite : _____

3

Numéro de la formation : _____

Intitulé de la formation : _____

Établissement : _____

Date : _____

Horaire de visite : _____

4

Numéro de la formation : _____

Intitulé de la formation : _____

Établissement : _____

Date : _____

Horaire de visite : _____

L'orientation après le bac, quelles démarches ? Le calendrier de l'orientation en terminale

Dès son ouverture en décembre, vous pouvez vous informer sur les formations et les inscriptions sur le site:

www.admission-postbac.fr

ETAPE 1

J'ouvre un dossier électronique et saisis mes vœux de formation par ordre de préférence.

Je remplis le dossier complémentaire d'orientation active.
J'imprime mes fiches de candidature.

ETAPE 2

Je constitue un dossier papier pour les formations qui le demandent. Je valide mes candidatures.

Je m'assure que les dossiers ont été reçus. Je peux modifier le classement initial de mes vœux.

ETAPE 3

Je consulte les propositions d'admission et je donne ma réponse à chaque phase.

Si je n'ai aucune proposition, je postule sur les places vacantes en procédure complémentaire.

ETAPE 4

Le bac en poche, je m'inscris dans l'établissement pour la formation obtenue.

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

« Admission Post-Bac » admission.post-bac.fr

Ce portail a été mis en place pour simplifier les démarches de pré-inscription dans l'enseignement supérieur en regroupant les formations post-baccalauréat.

A partir de cette adresse, vous pouvez :

- **Dès Décembre** : accéder à des informations sur les formations qui participent à la procédure.
- Rechercher les formations qui vous intéressent et connaître les critères d'admission.
- Vous renseigner sur les établissements (liens avec leur site) et les lieux de formations.
- **Dès Février** : Emettre des vœux de poursuite d'études.
- Suivre votre dossier de demande d'inscription.

Une démarche unique pour vous porter candidat composée de quatre grandes étapes :

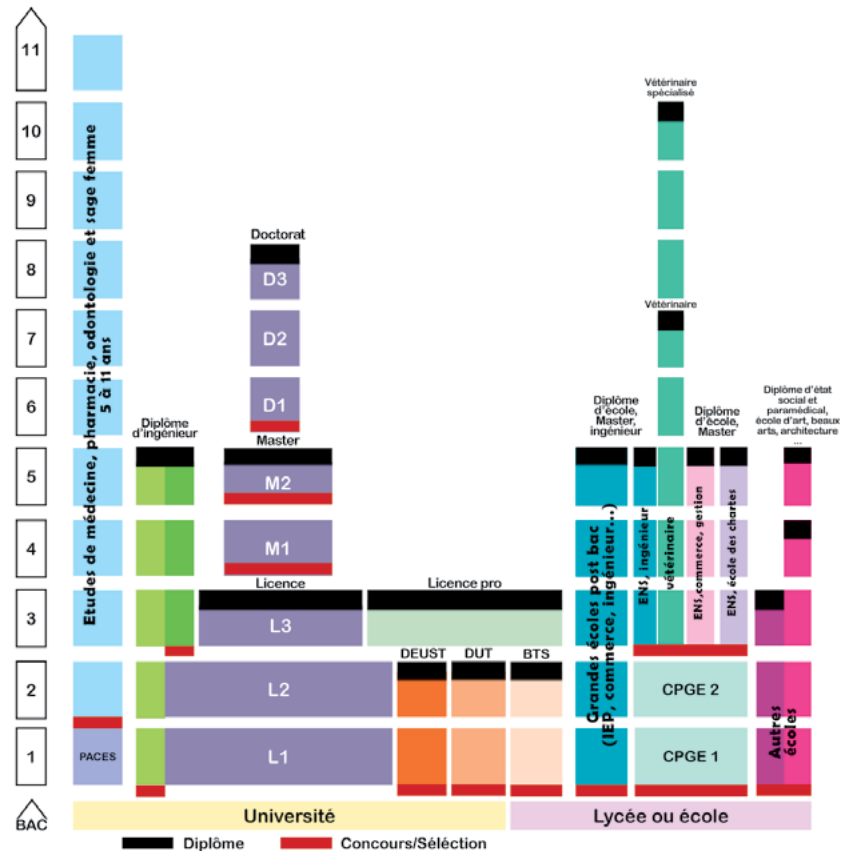
- Votre inscription Internet
- La constitution et l'envoi de vos dossiers « papier » de candidature (lorsque demandé)
- Les phases d'admission
- L'inscription administrative dans l'établissement

Certaines écoles ne sont pas intégrées

Attention aux dates limites !

Les respecter est impératif pour avoir une proposition de formation l'année prochaine.

Quelles formations choisir?



Etudes courtes ou longues?

Bac général

Le Bac général prépare aux poursuites d'études longues. Plus de la moitié des bacheliers généraux s'orientent vers l'université. Pour les autres, les choix se portent sur les Classes préparatoires (20% des bacheliers S), les écoles d'ingénieurs et les écoles spécialisées. Enfin, environ 15% des élèves choisissent des études courtes en 2 ans, notamment en DUT.

Bac technologique

Quelle que soit la spécialité du bac technologique préparé, vous pourrez poursuivre des études supérieures adaptées à votre cursus et à votre projet. En priorité en DUT mais également en BTS et dans certaines classes préparatoires, écoles spécialisées ou écoles d'ingénieurs.

Bac professionnel

Les bacheliers professionnels peuvent décider d'entrer directement dans la vie active, de poursuivre une formation en alternance ou de continuer leur formation, principalement en BTS. Des dispositifs d'aide sont mis en place pour vous encourager à poursuivre et réussir vos études en STS afin de vous spécialiser davantage dans votre métier.

Les passerelles

Sachez qu'il existe des passerelles entre les différentes filières d'études et des solutions de repli si l'on s'aperçoit que l'on a fait fausse route. Ainsi, il est possible de poursuivre des études d'ingénieur après un DUT, ou encore rejoindre une filière universitaire après une classe prépa... Dans le cas d'un changement d'orientation, les Conseillers d'Orientations Psychologues sont présents en établissement ou au CIO pour vous renseigner sur les différentes possibilités (voir les adresses à la fin du livret).

Principales formations post-bac

BTS/BTSA (Brevet de Technicien Supérieur / Agricole) : C'est une formation en 2 ans, accessible sur dossier, tournée vers la pratique pour répondre aux besoins des secteurs d'activité économique (plus d'une centaine de spécialités).

Au programme : cours théoriques en petit groupe, pratique professionnelle et stages sur le terrain.

Le BTS/BTSA vise donc une entrée dans la vie active, il peut aussi permettre une poursuite d'études, notamment en licence professionnelle (en 1 an).

DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) : Préparé en 2 ans après le bac, le DUT est une formation généraliste et polyvalente dans un domaine professionnel. Il se prépare en Institut Universitaire de Technologie (IUT). Il permet l'insertion professionnelle mais également la poursuite d'études vers une licence professionnelle, une école d'ingénieurs, de commerce...

Licence : En 3 ans après le bac, la licence générale est le premier pas vers le master puis le doctorat. Les licences se répartissent en domaines de formation (sciences, technologie, santé ; sciences humaines et sociales ; arts, lettres, langues ; droit, économie, gestion ; STAPS), qui se déclinent en une trentaine de mentions (droit, langues étrangères appliquées, mathématiques...). Chaque mention propose des parcours définis par chaque université. La licence permet de se spécialiser progressivement. Il existe également des licences professionnelles accessibles avec un bac + 2 validé.

CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles) : Organisées sur 2 ans, ces classes sont la principale voie d'accès aux grandes écoles (commerce, ingénieurs, vétérinaires ou militaires, écoles normales supérieures, école des chartes...). Adaptées aux exigences des concours préparés, elles requièrent un bon niveau général, de grandes capacités de travail et une solide motivation. Une poursuite d'études à l'université est possible pour ceux qui n'intègrent pas une grande école.

Formations spécialisées : Certains métiers sont accessibles uniquement à partir de formations préparées en écoles spécialisées. D'une durée de 2 à 6 ans selon les secteurs (social, paramédical, arts...), la formation est sanctionnée par un diplôme reconnu par l'état ou par les professionnels. L'accès se fait généralement sur concours.

MAN (Classes de mise à niveau) : Une année de mise à niveau est exigée à l'entrée de certains BTS pour les élèves qui ne sont pas issus de la série de bac correspondant. C'est le cas du BTS hôtellerie-restauration et des BTS du secteur des arts appliqués.

Classes préparatoires en 1 an : Elles assurent une préparation intensive aux concours d'entrée dans les écoles du secteur paramédical et social.

Les IEP (instituts d'études politiques) : Organisées sur 5 années après le bac, une fois le sas du concours d'entrée franchi. Les études en IEP comprennent un 1er cycle généraliste, avec un séjour obligatoire à l'étranger et une dimension professionnelle durant les 2 années du cycle master.

Les écoles d'ingénieurs : Réservées aux profils scientifiques, les écoles d'ingénieurs proposent des formations de niveau bac + 5. A la clé : un cursus qui allie connaissances scientifiques, stages, ouverture internationale et humaine.

Les domaines de formation présentés

▣ Agriculture/environnement

Agriculture
Environnement

▣ Arts, culture

Arts appliqués/design
Arts plastiques
Théâtre/arts du spectacle

▣ Bâtiment/travaux publics

BTP

▣ Commerce, économie, gestion, secrétariat, comptabilité

Banque/assurance
Comptabilité
CPGE économique et commerciale
Economie/gestion
Marketing/vente
Secrétariat

▣ Droit/immobilier

Droit/sciences politiques
Immobilier

▣ Enseignement

Enseignement

▣ Industrie

Agroalimentaire
Électronique, électrotechnique, automatismes, énergie-environnement
Gestion de production, qualité
Hygiène /sécurité
Industries graphiques
Maintenance
Matériaux

▣ Mécanique

Mécanique engins
Mécanique industrie et outillages

▣ Informatique

Informatique pour l'industrie
Informatique pour les services

▣ Information, communication

Information, communication

▣ Lettres et sciences humaines

CPGE littéraire
Géographie
Histoire
Langues étrangères
Lettres
Philosophie
Psychologie
Sociologie

▣ Santé, social

Concours santé/social
Médical
Paramédical/soins
Social

▣ Sciences

Biologie
Chimie
CPGE Scientifique
Géosciences (terre/mer/univers)
Mathématiques
Physique
Sciences pour l'ingénieur

▣ Sport

Sport

▣ Tourisme/hôtellerie/restauration

Hôtellerie/restauration
Tourisme

▣ Transport/logistique

Transport/logistique

Plusieurs sites universitaires dans l'académie de Caen

- Alençon Damigny
- Caen
- Cherbourg-Octeville
- Lisieux
- Saint Lô
- Vire

Quatre domaines de formation

Arts - Lettres - Langues

- Licence 1 ● Arts du spectacle
- Licence 1 ● Lettres : Lettres classiques ou Lettres modernes
- Licence 1 ● Langues étrangères appliquées : anglais, allemand, espagnol, italien, russe (LEA deux langues)
- Licence 1 ● Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales : anglais, espagnol, allemand, italien, russe, danois, finnois, norvégien, suédois (LLCER une langue).

Droit - Économie - Gestion

- Licence 1 ● ● Droit
- Licence 1 ● Administration économique et sociale
- Licence 1 ● Économie, gestion
- DUT ● ● Gestion des entreprises et des administrations
- DUT ● Information - Communication
- DUT ● ● Techniques de commercialisation

Sciences humaines et sociales

- Licence 1 ● Géographie et aménagement
- Licence 1 ● Histoire
- Licence 1 ● Philosophie
- Licence 1 ● Psychologie
- Licence 1 ● Sciences de l'éducation
- Licence 1 ● Sociologie
- Licence 1 ● Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)
- Licence 1 ● Humanités numériques (Sous réserve d'accréditation du ministère)
- DUT ● ● Carrières sociales

Sciences - Technologies - Santé

- Licence 1 ● Sciences de la vie
- Licence 1 ● Chimie
- Licence 1 ● informatique
- Licence 1 ● Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
- Licence 1 ● Physique
- Licence 1 ● Sciences de la terre
- Licence 1 ● Sciences pour l'ingénieur
- Licence 1 ● Mathématiques
- PACES ● Médecine, Sage femme, Sciences pharmaceutiques, odontologie
- Diplôme d'état ● Orthophonie (sur concours)
- DUT ● Génie chimique, génie des procédés
- DUT ● Génie électrique et informatique industrielle
- DUT ● Génie industriel et maintenance
- DUT ● Génie mécanique et productique
- DUT ● Génie thermique et énergie
- DUT ● Gestion logistique et transport
- DUT ● Hygiène Sécurité et environnement
- DUT ● Informatique
- DUT ● Mesures physiques
- DUT ● Métiers du multimédia et de l'internet
- DUT ● Services et Réseaux de communication
- DUT ● Génie biologique
- DUT ● Qualité, logistique industrielle et organisation
- DUT ● Statistiques et informatique décisionnelle

Les adresses utiles

▣ CALVADOS

CIO de Bayeux

38 av. Georges Clémenceau
14400 Bayeux
cio.bayeux@ac-caen.fr
Tél. 02 31 22 46 62

CIO de Caen

8 rue Chanoine Xavier
de Saint-Pol
«place de la Mare»,
14000 Caen
cio.caen2@ac-caen.fr
Tél. 02 31 85 48 09

CIO d'Hérouville-St-Clair

CIDEME,
1 place de l'Europe
14200 Hérouville-St-Clair
cio.herouville@ac-caen.fr
Tél. 02 31 95 21 90

CIO de Lisieux

rue Pierre Colombe,
14100 Lisieux
cio.lisieux@ac-caen.fr
Tél. 02 31 48 21 50

CIO de Vire

51 rue André Halbout,
14500 Vire
cio.vire@ac-caen.fr
Tél. 02 31 68 03 04

▣ MANCHE

CIO d'Avranches

1 rue Saint-Martin, BP 241
50302 Avranches Cedex
cio.avranches@ac-caen.fr
Tél. 02 33 58 72 66

CIO Cherbourg-Octeville

78 rue de la Duché,
50100 Cherbourg-Octeville
cio.cherbourg@ac-caen.fr
Tél. 02 33 53 53 21

CIO de Valognes

maison des services,
22 rue de Poterie,
50700 Valognes
cio.valognes@ac-caen.fr
Tél. 02 33 40 22 64

CIO de Saint-Lô

108 rue Bellevue
50000 Saint Lô Cedex
cio.saintlo@ac-caen.fr
Tél. 02 33 57 01 91

▣ ORNE

CIO d'Alençon

82 boulevard de Strasbourg
61000 Alençon
cio.alencon@ac-caen.fr
Tél. 02 33 26 59 50

CIO d'Argentan

33 rue Saint-Martin
61200 Argentan
cio.argentan@ac-caen.fr
Tél. 02 33 36 02 57

CIO de Flers

18 rue Henri Laforest,
61100 Flers Cedex
cio.flers@ac-caen.fr
Tél. 02 33 65 34 32

CIO de l'Aigle

8 rue René Vivien,
61300 L'Aigle
cio.laigle@ac-caen.fr
Tél. 02 33 24 22 84

Autres adresses

Université

www.unicaen.fr
Espace Orientation
Insertion,
Université de Caen,
Esplanade de la Paix
14032 Caen cedex 4 /
suoip@unicaen.fr
Tél. 02 31 56 55 12

Bourses et logement CROUS de Caen

www.crous-caen.fr/
23 avenue de Bruxelles
BP 85153
14053 Caen cedex 05
Tél. 02 31 56 63 00

Les Centres d'Information et d'Orientation (CIO)

Le CIO est un service gratuit de l'Éducation Nationale, où chacun, quelle que soit sa situation, peut bénéficier d'un conseil d'orientation personnalisé.

Les CIO mettent aussi à disposition du public de la documentation sur les études et les métiers.

Chaque CIO travaille avec les établissements publics de son secteur afin d'accompagner les jeunes dans leurs projets scolaires et professionnels.

Documentation

Librairie ONISEP

21 rue du Moulin-au-Roy, BP 55141,
14070 Caen Cedex 5
drocaen@onisep.fr
Tél. 02 31 56 64 74

Du lundi au vendredi :
9 h-12 h 30/13 h 30-17 h

Sur internet :
www.onisep.fr

L'ONISEP met à la disposition
de chaque élève de terminale le
guide régional :

«Après le bac, choisir ses études
supérieures»

Distribué dès Décembre à tous
les élèves de terminale de
l'académie.

En téléchargement sur le site :
<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Basse-Normandie>

15 · 16 · 17 NOVEMBRE 2016

JOURNÉES du LYCÉEN

parcours d'avenir

BAC
+2

BAC
+3

BAC
+5

BAC
+8

++



CONNECTE-TOI SUR <http://jdl.ac-caen.fr>
service académique d'information & d'orientation

UNICAEN
UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

académie
Caen



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

onisep